

Mouvement 2002

1. Calendrier

(A ce jour, le calendrier prévisionnel de la DPATE B3 n'est pas encore établi).

Décembre 2001	Mouvement TOM (Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna) voir B.O. n° 37 du 11 octobre 2001
27, 28 et 29 mars 2002	Mutations des personnels de direction (mouvements sur poste de chef d'établissement)
Début mai 2002	Mutations des personnels de direction (mouvements sur poste d'adjoints et ajustements chefs)
Mai 2002	Mouvement TOM (Mayotte et Polynésie Française) voir B.O. n° 37 du 11 octobre 2001
12 et 13 juin 2002	Ajustements mutations des personnels de direction.

2. Fiche syndicale

Un modèle de fiche syndicale pour le mouvement 2002 est encarté dans le présent bulletin.

PAGE 1

Afin de faciliter le travail de vos commissaires paritaires, *remplissez soigneusement la première page* qui sera, en quelque sorte, la page de couverture de votre dossier syndical de mutation.

PAGES 2, 3, et 4

Afin de faciliter votre tâche, *vous pouvez ne pas remplir les pages intérieures*, si vous insérez dans ce dossier *copie de l'accusé de réception* de votre demande de mutation (informations du volet 3, page 2 et récapitulatif des vœux, page 3) et *copie des avis hiérarchiques* (dernière colonne du récapitulatif des vœux, page 3 et volet 4, page 3 et haut de la page 4).

Pour préparer le mouvement, les commissaires paritaires disposent aussi des documents mis à leur disposition par la DPATE : recueil des demandes de mutation par ordre alphabétique général des personnels et recueil des demandes de mutation par emploi sollicité classées par destinations (académies/départements/communes).

Utilisez le volet 5 pour tous les compléments qui vous paraissent nécessaires.

N'alourdissez pas inutilement le dossier (copies d'arrêtés, d'avis de notation etc.) : pensez que chaque commissaire traite plusieurs centaines de demandes et transporte plusieurs kilos de papier dans les transports en commun !

La fiche syndicale est à envoyer à l'adresse du siège :

SNPDEN MUTATIONS
21, rue Béranger - 75003 PARIS

Ne personnalisez pas votre envoi. Ne le doublez pas, sauf raisons impératives, d'une télécopie ni d'un envoi direct aux commissaires paritaires. Ces précautions sont inutiles et encombrantes.

3. Contacts avec les commissaires paritaires

Un contact personnel avec un commissaire paritaire permet parfois d'appeler l'attention sur une situation particulière ou sur une argumentation délicate à développer. Pensez néanmoins que chacun d'eux a aussi des charges professionnelles... et préférez le courrier électronique ou la télécopie au téléphone.

La répartition des académies entre les commissaires paritaires est disponible sur le site internet du syndicat (snpdn.org) et a été publiée dans *Direction* avec les coordonnées (téléphone, fax et éventuellement adresse e-mail). Attention : il s'agit des académies de destination et non des académies d'origine. En cas de vœux sur plusieurs académies, c'est le commissaire paritaire en charge de la première académie demandée qui sera destinataire de votre fiche.

Pour des raisons diverses, que nous supposons syndicalement acceptables, un candidat à mutation peut être amené à modifier ses vœux de sa propre initiative ou sur proposition du ministère. Il est indispensable que les commissaires paritaires soient tenus informés de toute modification adressée à la DPATE en dehors des procédures normales de can-

didature (extension de vœux, annulation de vœux etc.).

4. Votre information à l'issue des travaux des CAPN

Dès le dernier soir de chaque CAPN, un fax récapitulatif de toutes les opérations effectuées pour chaque académie est adressé au secrétaire académique concerné ou à son correspondant désigné, à charge pour lui de répercuter l'information auprès des collègues ayant obtenu une mutation.

Au même moment, les informations individuelles sont accessibles sur le site internet du syndicat (snpdn.org) avec votre numéro d'adhérent comme code d'accès.

Dès le lendemain, tous les collègues demandeurs de mutation reçoivent un courrier personnel indiquant l'affectation proposée, pour ceux qui ont obtenu satisfaction, ou indiquant l'absence de proposition pour les autres.

S'agissant des ajustements successifs du mouvement sur postes de chefs d'établissement, il n'est envoyé un avis négatif qu'à l'issue de la première CAPN.

5. Demande de mutation et nouveau statut

L'obligation de mobilité prévue par le nouveau statut des personnels de direction est mise en œuvre de façon transitoire dès le mouvement 2002. Les personnels âgés de moins de 55 ans et qui occupent leur poste depuis 9 ans ou plus devront avoir changé d'affectation à la rentrée 2003 s'ils occupent leur poste depuis 15 ans ou plus en 2003, à la rentrée 2004, s'ils occupent leur poste depuis 12 ans ou plus en 2004. Si vous êtes susceptible de rentrer dans l'un ou l'autre de ces deux cas, n'omettez pas de cocher la rubrique « Mise en œuvre de l'obligation de mobilité » en page 1 de la fiche syndicale et renseigner précisément la rubrique « Ancienneté dans le poste » en page 2.

Vous trouverez les fiches à remplir détachables au milieu de cette revue

Mouvement 2002

Vos élus en CAPN...

NOM & ACADÉMIES EN CHARGE			TÉLÉPHONE	FAX	MÉL
BACH DELPEUCH Daniel NANTES	PRLY	2.1	01 64 72 89 61 Lycée Bachelard - BP 25 bis - 77505 CHELLES	01 60 20 04 78	daniel.bach-delpeuch@ac-creteil.fr
BORDES J. Michel BORDEAUX	ADLY	2.1	05 56 94 12 53 Lycée Montaigne - 118 Cours Victor Hugo - 33075 BORDEAUX CEDEX	05 56 94 12 53	jean-michel.bordes3@wanadoo.fr
BOULINEAU Danièle ORLÉANS - TOURS	PRLY	1.1	02 32 07 88 00 Lycée Corneille - 4 rue Maulevrier - 76044 ROUEN CEDEX	02 35 07 47 28	ce.0760090k@ac-rouen.fr
COLLET Chantal BESANÇON, POITIERS	PRLY	1.2	01 44 38 78 70 Lycée Buffon - 16 Bd Pasteur, 75015 PARIS - 75006 PARIS	01 47 83 29 88	ce.0750693w@ac-paris.fr
DEMMEUR Véronique NANCY-METZ, STRASBOURG	PACG	2.2	03 87 71 52 35 Collège P. Langevin - 2 rue Jean Moulin - 57300 Hagondange	03 87 871 87 80	v.demmer@ac-nancy-metz.fr
DESLIS Bernard AIX-MARSEILLE, NICE	ADCG	2.2	02 43 81 40 00 Collège Villaret - 146 Rue d'Isaac - 72000 Le MANS	02 43 76 68 13	deslis.snpden@wanadoo.fr
HENRY Marie-Ange PARIS	PRLY	2.1	01 56 02 23 00 Lycée J. Ferry - 77 Bd de Clichy - 75009 PARIS	01 45 26 42 58	snpden.paris@online.fr
MARTIN Marion AMIENS, CORSE	PRLP	2.2	02 62 28 37 75 Lycée prof. Lacaze - BP 192 - 97493 Ste Clotilde CEDEX 9	02 62 28 25 07	ce.9740479C@ac-reunion.fr
MINNE Olivier GUADELOUPE, GUYANE, MARTINIQUE, RÉUNION, ÉTRANGER (RETOUR), TOM	PRLY	1.1	01 42 02 06 36 Lycée Bergson - 27 rue E. Pailleron - 75019 Paris	01 42 06 28 88	olivier.minne@scola.ac-paris.fr
PARISOT Dominique LILLE, REIMS	PRLY	1.2	03 21 21 34 80 Lycée Gambetta - BP 919 - 62022 ARRAS	03 21 21 34 90	dparisot@laposte.net
PIOLI Serge LYON, ROUEN	PRLY	1.2	04 68 68 19 29 Lycée Arago - Avenue P. Doumer - 66028 PERPIGNAN	04 68 85 24 73	ce.0660010c@ac-montpellier.fr
POINTEREAU Donatella CRÉTEIL	PRLY	2.2	01 48 83 98 43 Lycée Arsonval - 61 rue du Pont de Créteil - 94100 St Maur des Fossés	01 45 11 26 02	
ROSANZ François GRENOBLE	PACG	2.2	04 76 33 36 58 Collège Picasso - 38130 ECHIROLLES	04 76 40 62 44	francois.rosanz@ac-grenoble.fr
SEGUIN Jean-Pierre LIMOGES, TOULOUSE	PRLP	2.2	05 34 45 24 00 Lycée prof. H. Boucher - 1 rue L. Lafforgue, 31000 Toulouse	05 34 45 24 10	j-pierre.seguin@ac-toulouse.fr
VAISSIERE Hélène CLERMONT-FD, DIJON	PRLY	1.2	04 71 75 45 46 Lycée Léonard de Vinci - Le Mazal - BP 6 - 43120 Monistrol/Loire	04 71 61 73 31	helene.vaissiere@ac-clermont.fr
VIGNERON-VANEL Jacqueline MONTPELLIER	ADLY	2.2	04 67 14 84 84 Lycée Joffre - 150 Allée de la Citadelle - 34060 MONTPELLIER CEDEX	04 67 66 49 00	ju.vanel@wanadoo.fr
VOGT Mireille VERSAILLES	PRLY	2.2	01 39 10 25 25 Lycée L. de Vinci - 2 Bd Hector Berlioz - 78 100 ST GERMAIN EN LAYE	01 39 10 25 35	mireillevn@aol.com
ZIMMERMANN Michel CAEN, RENNES	PACG	2.1	02 31 38 91 47 Collège Hastings - Rue Robert le Magnifique - 14000 CAEN	02 31 38 91 06	zimmermann.michel@wanadoo.fr

EREA/LEA – Commissaires paritaires

HAMARD Patrick	02 33 05 68 96 EREA/LÉA Robert Doisneau - BP 384 - 50004 SAINT LO	02 33 05 15 93	ce.0501232t@ac-caen.fr
PERRON Françoise	01 43 20 20 07 EREA Croce Spinelli - 1 rue Croce Spinelli - 75014 PARIS	01 43 22 71 60	
OGGERO Michel	05 58 85 76 76 EREA Nicolas Brémontier - Route de Saint Sever - 40280 ST-PIERRE DU MONT	05 58 85 76 60	
ABGRALL Jean-Christophe	04 91 51 01 48 EREA - Avenue du capitaine Brutus - 13170 LES PENNES MIRABEAU	04 91 96 20 17	pr.0132343b@ac-aix-marseille.fr

SNPDEN

FICHE SYNDICALE DE MUTATION 2002

ACADÉMIE D'ORIGINE :			NOM, PRÉNOM :		
EMPLOI ACTUEL :			ÉTABLISSEMENT, VILLE :		
PRLY <input type="checkbox"/>	PRLP <input type="checkbox"/>	PACG <input type="checkbox"/>			
ADLY <input type="checkbox"/>	ADLP <input type="checkbox"/>	ADCG <input type="checkbox"/>			
CODE ÉTABLISSEMENT :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	CATEGORIE ÉTABL. :	<input type="checkbox"/>	LOGEMENT :
ANCIENNETÉ DANS LES FONCTIONS DE DIRECTION				<input type="text"/>	<input type="text"/>
ANCIENNETÉ DANS L'EMPLOI ACTUEL				<input type="text"/>	<input type="text"/>
ANCIENNETÉ DANS LE POSTE ACTUEL				<input type="text"/>	<input type="text"/>

1. A quelle phase du mouvement demandez-vous à participer ?

- Demande d'affectation d'un chef d'établissement sur un poste d'adjoint
- Mouvement sur poste de chef d'établissement
- Mouvement sur poste d'adjoint

SITUATIONS PARTICULIÈRES

- Personnel en détachement
- Personnel en congé de longue durée ou parental
- Personnel en disponibilité
- Retour de Territoire d'Outre-mer
- Retour de l'étranger
- Autre situation, précisez :

2. Le volet ci-dessous est destiné à faciliter le travail de préparation de la commission et notamment la circulation de votre fiche entre les différents commissaires paritaires selon les académies de destination dont ils sont responsables. Vous récapitulerez vos vœux dans un autre volet : indiquez seulement ici le nom de la première académie que vous demandez

1 ^{re} ACADÉMIE DEMANDÉE sur poste de chef d'établissement	Partie réservée aux Commissaires Paritaires Ne rien écrire
1 ^{re} ACADÉMIE DEMANDÉE sur poste d'adjoint	Partie réservée aux Commissaires Paritaires Ne rien écrire

FICHE SYNDICALE DE MUTATION 2002

3. Le volet ci-dessous comprend tous les éléments de votre demande de mutation.

Vous pouvez, à votre choix, compléter chaque rubrique ou joindre copie de la confirmation de demande de mutation.

Rappel nom, prénom _____

Date de naissance : _____

Catégorie : _____

Classe : _____

Échelon : _____

Date d'affectation dans l'établissement actuel : _____ **soit :** _____ **ans dans le poste actuel.**

Ancienneté de direction : _____

Ancienneté PRLY : _____ PRLP : _____ PACG : _____

ADLY : _____ ADLP : _____ ADCG : _____

Nombre de postes de direction y compris le premier poste : _____

Nombre de demandes dans le poste actuel : _____

Responsabilité autre établissement : _____

Clause de sauvegarde : _____

Catégorie de l'établissement avant déclassement : _____

Année du déclassement : _____

Autres demandes : _____

Derniers titres universitaires : _____

Téléphone établissement : _____

Fax : _____

Mél : _____ @ _____

Téléphone personnel : _____

Mél personnel : _____ @ _____

Type de demande :

Convenance personnelle

Poste double

Rapprochement de conjoints

Nombre d'enfants : _____

Renseignements concernant le conjoint :

Nom, prénom : _____

Profession : _____

Lieu d'exercice : _____

Si membre de l'Education Nationale, grade et éventuellement discipline : _____

FICHE SYNDICALE DE MUTATION 2002

RÉCAPITULATIF DES VOEUX

Rappel nom, prénom _____

Mouvement sur postes de chef d'établissement :

CODE ET LIBELLES DES VOEUX							Lettre-code Recteur
	Immatriculation	Type	Libellé en clair (indispensable)	Emploi	Log.	Cat.	
1							
2							
3							
4							
5							
6							

Mouvement sur postes d'adjoint :

CODE ET LIBELLES DES VOEUX							Lettre-code Recteur
	Immatriculation	Type	Libellé en clair (indispensable)	Emploi	Log.	Cat.	
1							
2							
3							
4							
5							
6							

4. Ce volet est destiné à recueillir les avis hiérarchiques. Vous pouvez recopier ici les avis qui vous ont été communiqués ou joindre copie de la fiche d'appréciation du Recteur ainsi que la fiche "profil candidat" établie par l'Inspecteur d'Académie. La lettre-code du recteur sera reportée pour chaque vœu dans les tableaux récapitulatifs des vœux ci-dessus.

Avis de l'Inspecteur de l'Académie DSDEN (fiche « profil du candidat »)

Aptitudes et qualités professionnelles	Excellentes	Satisfaisantes	Mobilisables	Occasionnelles ou absentes
Pilotage pédagogique				
Pilotage administratif et financier				
Capacité à manager				
Qualité des relations avec les différents partenaires				

Dominante : _____

Informations complémentaires susceptibles d'éclairer sur la candidature :

FICHE SYNDICALE DE MUTATION 2002

Rappel nom, prénom _____

Appréciations du Recteur (fiche de communication)

Avez-vous fait l'objet d'une visite de l'Inspecteur Général EVS ?

oui, date : _____

non

5. Ce volet est destiné à recevoir vos observations personnelles susceptibles d'éclairer votre demande de mutation. Utilisez ce support de préférence à l'ajout de pièces supplémentaires de façon à garder à votre dossier la maniabilité nécessaire au travail des commissaires paritaires.

Date :

Signature :

Adressez par courrier ce dossier 4 pages en y insérant éventuellement les copies nécessaires directement à :

SNPDEN - Mutations
21 rue Béranger
75003 PARIS

Ne transmettez pas de double ou de triple exemplaire aux commissaires paritaires :
la ventilation est assurée par le secrétariat du siège. Evitez la transmission par télécopie sauf nécessité.

TOM: le mouvement

Olivier MINNE,
Commissaire paritaire national

La CAPN du 14 décembre 2001 a examiné les propositions d'affectation sur les emplois de direction pour la rentrée scolaire 2002 en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna (rentrée au 1^{er} mars). Au total, 68 candidatures ont été recensées dont 51 en liste n° 1. Le classement en liste n° 2, moins favorable, est expliqué soit par la localisation du poste précédent en DOM (ce type de mutation n'étant pas encouragé par le Secrétariat d'État à l'Outremer), soit par la probabilité d'un départ à la retraite au terme du détachement (candidats ayant atteint ou dépassé 56 ans, étant rappelé que le détachement a une durée de deux ans et est renouvelable une fois).

Treize postes font l'objet d'une opération : neuf en Nouvelle-Calédonie et quatre à Uvéa (Wallis). Pour la Nouvelle-Calédonie, on dénombre une transformation de poste et deux mutations internes ce qui réduit à six le nombre des arrivées : deux sur poste de proviseur et quatre sur poste d'adjoint de collègue. Pour Wallis et Futuna, les quatre arrivées se répartissent en trois sur poste de principal et une sur poste d'adjoint de lycée.

Pour la deuxième année, la préparation de ce mouvement est assurée directement par la DPATE. Il se confirme que ce changement permet une meilleure information et une intervention plus efficace des représentants du personnel.



Mutation sur poste de chef et d'adjoint à Wallis et Futuna

UVEA Lyc WALLIS	9870026P	ADLY	DIENIS, GUERIN Dominique	Lyc, LA SOUTERRAINE	ADLY
MATA UTU Clg LANO ALOFIVAI	9870001M	PACG	PIETERS, Claude	Clg, PLAISANCE - CRETEIL	PACG
MALAE HIHIFO - WALLIS Clg MATAOTAMA	9870016D	PACG	POREE, Éric	Clg, RECTEUR JEAN SARRAIL - MONEIN	PACG
UVEA - WALLIS Clg TEESI	9870025N	PACG	SCHMODERER, Patrick	Clg, DES TROIS PROVINCES - FAYL LA FORET	PACG

Mutation sur poste de chef et d'adjoint en Nouvelle Calédonie

NOUMEA Clg BAUDOIX	9830004M	PACG	FRAYE, Jean Noël	Lyc, E DES ILES LOYAUTE - WE LIFOU	PACG
WE LIFOU Lyc DES ILES LOYAUTE	9830483H	PRLY	HILLION, Jean Jacques	Lyc, LAVOISIER - MAYENNE	PRLY
CANALA Clg DE CANALA	9830419N	ADCG	LACOSTE, Jean Louis	Clg, COURSEULLES SUR MER	ADCG
WE LIFOU Clg	9830357W	ADCG	LAUBACHER, Joëlle	Lyc, MIRECOURT	ADLY
PONT DES FRANCAIS Clg DE NORMANDIE	9830538T	ADCG	LAVAL, Jacques	Clg, GARENNE - GRAMAT	PACG
NOUMEA Lyc GRAND NOUMEA	9830577N	PRLY	ROSAZ, François	Clg, PICASSO - ECHIROLLES	PACG
NOUMEA Clg E. DE KAMERE	9830524C	ADCG	THOMAS, Denis	Lyc, BROCELIANDE - GUER	ADCG
POINDIMIE DE POINDIMIE	9830507J	PRLY	ZUPPINO, Michèle	Lyc, DU GRAND NOUMEA - DUMBEA	PRLY